

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 14/09/2020 - 09:29

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Identification de l'organisme qui passe le marché : DIRECTION DES ACHATS ET E LA COMMANDE PUBLIQUE, 72 RUE HENRI BARBUSSE, 93300 aubervilliers.

tel : 0148395189, Courriel : commandepublique@mairie-aubervilliers.fr,
adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>

Objet du marché : Le présent accord-cadre à bons de commande a pour objet la maintenance et le dépannage des groupes froids dans les différents bâtiments communaux pour les années 2021 à 2024.

Durée du marché : Le présent accord-cadre est passé pour une période allant du 1er janvier ou à défaut à sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2021 et est renouvelable par reconduction expresse par période successive d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2024.

Le titulaire sera informé par courrier avant la fin de la date butoir, si le pouvoir adjudicateur décide de ne pas reconduire l'accord-cadre. Il notifiera sa décision au(x) titulaire (s) par lettre recommandée avec accusé de réception deux (2) mois avant l'échéance annuelle.

Nombre et consistance des lots : L'accord-cadre est passé à prix mixtes, c'est à dire comportant une partie forfaitaire pour les prestations de maintenance préventive et une partie à prix unitaire pour les prestations de maintenance corrective.

Les prix unitaires seront appliqués aux quantités réellement exécutées sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (annexe 2 de l'acte d'engagement), des prix publics remisés pour les prestations hors bordereau et du coût horaire de main d'oeuvre ainsi que du forfait de déplacement.

La maintenance corrective fera l'objet de bons de commande, susceptibles de varier dans les limites suivantes sur la durée totale de l'accord-cadre conformément aux dispositions des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique :

Montant minimum : pas de montant minimum Montant maximum : 30 000 euros HT

Le montant maximum annuel fixé à l'accord-cadre ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Les modalités d'attributions sont énoncés à l'article 8.3 du règlement de consultation.

Critères de sélection : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Date limite : La date limite de réception des offres est prévue pour le 12/10/2020 à 12 heures.

Renseignements divers : www.maximilien.fr

Adresse Internet du profil acheteur : www.maximilien.fr

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : le 14/09/2020

Autre : Les candidats devront remettre les documents suivants :

- Le formulaire DC1 « Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants » dûment complété, daté et signé en original ;

- Le formulaire DC2 « Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement » dûment complété ;

Ou

- Le formulaire e-DUME ;

- Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, l'autorisant à poursuivre son activité dans la période d'exécution de l'accord-cadre.

- Les candidats devront également fournir :

? Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

? Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le fournisseur dispose pour l'exécution de l'accord-cadre ;

? Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années.

? Une déclaration sur l'honneur que les informations en possession du candidat ne permettent pas d'établir que les produits proposés aient requis pour leur fabrication l'emploi d'une main-d'oeuvre enfantine dans des conditions contraires aux conventions internationalement reconnues.

? Une attestation de capacité (catégorie 1 : contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, mise en service, récupération des fluides de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur), délivrée en application de l'article R543-106 du code de l'environnement "QUALI FROID", agréée par décision ministérielle.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3567631**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

e-marches Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour veuillez trouver ci-joint le code de nature de prestation pour le marché suivant : 20101#0001

Le Parisien Publication intégrale

Message à l'attention du support :

Bonjour veuillez trouver ci-joint le code de nature de prestation pour le marché suivant : 20101#0001

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'Aubervilliers

2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris

93300 - Aubervilliers

Adresse d'expédition :

Ville d'Aubervilliers

2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris 2 de la commune de Paris

93300 - Aubervilliers